

1492

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 250 euros
Siège social : 231, rue Saint Honoré
75001 PARIS

519 702 229 RCS PARIS

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 185 021,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	185 021,63 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 480,00 euros par part	68 931,00 euros
Le solde	116 090,63 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 116 537,79 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 68 931,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans un délai fixé par la Gérance.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'Associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :

83 000,00 euros, soit 664,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 83 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

Emmanuel Cornubet

0DC6530E5C5C41A...

Annexes



Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	N/A
Agencements	N/A
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	5 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	N/A
Outillage	N/A
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	22 948,00			22 948,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 184,00			4 184,00
Autres	77 907,00	6 889,00		84 796,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres		5 000,00		5 000,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	22 948,00			22 948,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	126,00	837,00		963,00
Autres	52 108,00	8 806,00		60 914,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des créances

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...				
Prêts				
Autres immo. financières	5 000,00	5 000,00		
Clients douteux				
Autres créances clients	1 848,00	1 848,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org...				
ÉTATS ET AUTRES				
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	6 614,00	6 614,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avan...	69 812,00	69 812,00		
TOTAL	83 274,00	83 274,00	0,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exe...				
Rembours. obtenus en cours d...				
Prêts et avances consentis au...				

État des dettes

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	6 780,00	6 780,00		
Emprunts et dettes financières...	55 000,00	55 000,00		
Fournisseurs et comptes ratta...	8 757,00	8 757,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org...	71 677,00	71 677,00		
ÉTATS ET AUTRES				
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	11 261,00	11 261,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	2 223,00	2 223,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	592,00	592,00		
Autres dettes	224 740,00	224 740,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	381 030,00	381 030,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d...				
Emprunts remboursés en cour...				
Montant des emprunts et dett...	592,00	592,00		

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non pa...	7 229,00	
Organismes sociaux - Autres c...	71 677,00	
État - Charges à payer	2 223,00	
TOTAL	81 129,00	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL	0,00	

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	69 812,00	
TOTAL	69 812,00	

Capitaux propres

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	6 250,00				6 250,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	1 250,00				1 250,00
Autres réserves	7 376,00			-6 929,00	447,00
Actionnaires capital souscrit n...					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes				83 000,00	
Résultat de l'exercice	76 071,00			-76 071,00	185 022,00
TOTAL	90 947,00	0,00	0,00	0,00	192 969,00



1492
Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 250 euros
Siège social : 231, rue Saint Honoré
75001 PARIS

519 702 229 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Emmanuel Cornubet
0DC6530E5C5C41A...

AUDIT CPA | 71 avenue Victor Hugo | 75116 PARIS
T. : 01 53 64 54 54 | www.audit-cpa.com
SAS au capital de 50.000 € | RCS PARIS 452 868 318
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris / Ile-de-France



Bilan



Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	22 948	22 948		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 184	963	3 222	4 058
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	84 796	60 914	23 882	25 799
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 000		5 000		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	116 928	84 825	32 103	29 857	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	2 810		2 810	
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	1 848		1 848	31 574
	Autres créances	6 614		6 614	240
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	460 811		460 811	758 632
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	69 812		69 812	241 050	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	541 895		541 895	1 031 496	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		658 823	84 825	573 998	1 061 353

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	6 250	6 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	1 250	1 250
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	447	7 376
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	185 022	76 071	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		192 969	90 947
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 780	
	Emprunts et dettes financières diverses	55 592	1 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	224 740	781 497
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 757	117 610
	Dettes fiscales et sociales	85 161	69 975
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (III)		381 030	970 406
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		573 998	1 061 353